



COVID-19 (Coronavirus) Plan d'actions

Dernière Mise à Jour: 26 Mars, 2020

Informations Importantes

Flash Vehicles (“Flash”) donne ces informations comme un service à ses clients et partenaires uniquement à titre pédagogique et dans le but d’échanger des connaissances utiles, dans un contexte d’évolution rapide de la situation.

Elles sont basées sur ce qui est considéré par Flash comme les informations les plus crédibles au moment de la préparation de ce document. Elles sont actualisées à la date figurant sur la première page du document ou sur les notes en bas de pages.

Vous devez toujours consulter les autorités de santé publique Ivoiriennes, le gouvernement et les professionnels de santé pour avoir les informations les plus actualisées concernant le COVID-19 / Coronavirus et les directives concernant vos obligations en tant qu’organisation ou individu.

Les informations contenues dans ce document peuvent changer, elles peuvent devenir obsolètes ou sujettes à erreurs. Vous devez toujours solliciter les conseils et vous conformer aux instructions des autorités de santé publique, aux médecins et autres praticiens qualifiés de la santé publique concernant les sujets de santé publique et de médecine. Dès lors, les informations contenues dans ce document ne peuvent en aucun cas remplacer les avis professionnels du corps médical.

Les références et liens à des tiers ne constituent en aucun cas une approbation ou une caution de la part de Flash et nous réfutons toute caution expresse ou sous-entendue de quelque sorte. Ce document et toutes les Informations sont fournis “tels quels”. Flash ne prend aucun engagement, représentation ou revendication de quelque sorte à propos des informations fournies sur ou à travers ce document et ne prend aucun engagement de le mettre à jour.

Pour plus d’informations, veuillez contacter info@flashvehicles.com

Sommaire

Principes généraux	4
Recommandations sur les responsabilités des principaux décisionnaires	5
Definitions clés	6
Directives pour la continuité des activités	10
Mesures d'hygiène et de sécurité	12
Plan d'action: que faire si un membre de l'équipe développe des symptômes de COVID-19 ?	21
Plan d'action: que faire à la suite du signalement d'un membre de l'équipe qui a des symptômes ?	22
Plan d'action : à quel moment un employé peut-il retourner au travail sans risques?	23
Plan d'action : Contact direct avec un cas de COVID -19 confirmé ou potentiel	25
Plan d'action: Contact indirect avec un cas de COVID-19 confirmé ou potentiel	26
Annexes	27
a) Notification pour un cas confirmé de COVID-19	
b) Notification pour un cas potentiel de COVID-19	
c) Recommandation pour 1.5 L de désinfectant à base d'eau de javel	

Principes Généraux

- **Référez-vous aux autorités locales de santé publique, mais assumer vos responsabilités en tant qu'organisation.** L'expérience des pays européens et d'Amérique du nord dans la gestion du COVID-19 a démontré que la prise en charge d'une pandémie est un challenge même pour les pays développés. Les autorités de santé publique locale auront certainement un grand nombre de demandes parfois contradictoires compte tenu du temps et des ressources dont elles disposeront. Dans l'éventualité où un membre de votre équipe attrape le COVID-19, les autorités de santé publique locales pourraient ne pas avoir les moyens de venir en aide à votre organisation à la hauteur de vos attentes au delà de leur mandat principal. Soyez prêts à aider les autorités de santé publique locales dans leur mission et ne comptez pas uniquement sur leur aide.
- **Préparez-vous à un scénario où les tests de COVID-19 ne sont pas disponibles pour tout le monde .** Sauf pour de rares exceptions, l'expérience de plusieurs pays faisant face à l'épidémie de COVID-19 est que les tests ne sont pas disponibles ou s'ils le sont, ils sont réservés en priorité aux personnes malades, aux personnes à haut risques ou aux membres du personnel de santé. Préparez-vous à une situation où les tests de confirmation de guérison du COVID-19 ou de rémission suite à une infection potentielle ne seront pas disponibles.
- **Sécurisez un canal de communication entre les autorités de santé publique et votre organisation.** Les autorités de santé publique locales fourniront des directives et des recommandations concernant les obligations d'une organisation et ses membres, de même que les dernières informations sur le COVID-19 pour votre pays. Très souvent, dans le feu de l'action, les canaux classiques de communication (exemple sites web) ne seront pas mis à jour en temps réel. Identifiez la manière et le canal par lequel les autorités de santé locales préfèrent communiquer et donner la responsabilité à une personne dédiée de votre équipe pour suivre de manière régulière la source pour les informations les plus récentes.
- **Désignez clairement qui prend les décisions.** Dans une situation de changements et évolutions très rapides, il est important de désigner clairement celui ou celle qui prend les décisions finales sur le terrain. Identifiez la personne qui assume ce rôle et cette responsabilité et communiquez cela clairement au sein de votre organisation.
- **Restez informés en permanence et prêts à vous adapter.** Soyez prêts à travailler dans un environnement changeant. La situation évoluera vite, les règles et procédures devront êtres régulièrement mises à jour. Parfois, vous n'aurez pas le temps de discuter ou mettre à jour les procédures avant de prendre une décision. Ce sera la responsabilité des décideurs désignés de faire appel à leur bon sens. Ce sera le cas s'il y a pénurie ou si d'autres contraintes rendent inapplicables les règles et procédures préétablies.

Suggestions de Responsabilités du principal décisionnaire concernant le COVID-19

- Être le dernier décisionnaire et l'ultime autorité pour tout ce qui concerne le COVID-19 pour le bureau et le pays.
- Responsable de la protection des employés et des partenaires pour toutes les questions concernant le COVID-19.
- Mettre en place et superviser le plan de continuité des activités (voir quelques recommandations en page 10).
- Autres responsabilités:
 - Ultime décisionnaire concernant l'employé à mettre en auto-confinement et pour quelle durée.
 - Ultime décisionnaire concernant l'employé qui peut revenir au travail après auto-confinement et quand.
 - Unique point de contact pour les communications internes / externes concernant le COVID-19 pour le bureau et dans le pays, sauf délégation à un autre membre de l'équipe.
 - Assure le contact avec les autorités de santé publique locales.
 - Met en place la chaîne hiérarchique locale pour s'assurer que les symptômes, les cas potentiels et les cas confirmés sont signalés et pris en charge conformément à ce document.
 - Crée un environnement qui assure la mise en place et le renforcement des règles et procédures de votre organisation ainsi que les meilleures pratiques pour encourager le signalement des symptômes.
- Les principaux décisionnaires doivent être basés dans le pays et avoir un niveau hiérarchique suffisant pour décider dans des situations qui évoluent rapidement et sans consultation ou recours à une approbation de la hiérarchie.

Définitions Clés.

Symptômes

Un ou plusieurs :

- toux sèche
- fièvre (température au dessus de 38° Celsius)
- essoufflement
- faible douleur à la poitrine
- nez qui coule
- mal de gorge
- nez bouché

Source: Adaptée du [OMS](#), [CDC](#) mise à jour le 19 mars, 2020.

Symptômes Urgents

Un ou plusieurs :

- difficultés respiratoires
- douleur persistante ou pression au niveau de la poitrine
- confusion ou incapacité à être stimulé
- lèvres ou visage bleuâtres

Source: Adaptée du [CDC](#), mise à jour le 19 mars 2020.

Guéri

Un cas Confirmé ou Potentiel, dont les Symptômes se sont dissipés, qui a été autorisé par le Directeur Général à retourner au travail selon les procédures traitées à la page 23.

Cas Confirmé de COVID-19

Une personne dont le test du COVID-19 est positif ou qui a été diagnostiquée par une Autorité Médicale Locale. Il se pourrait que vous ayez été en contact avec un Cas Confirmé avant qu'il ne présente de Symptômes, qu'il soit testé ou après que son test s'avère positif. Dans tous les cas, vous devez suivre les directives présentées dans ce document.

Définitions Clés (suite)

Cas Potentiel de COVID19

Un cas potentiel concerne une personne :

- Avec des symptômes, OU
- Qui a voyagé durant les 14 derniers jours, OU
- Qui a été en Contact Direct (voir ci-dessous) avec un Cas Confirmé

Contact Direct

Le Contact Direct prend en compte les situations suivantes :

- Vous vivez avec une personne contaminée, OU
- Vous avez été à 2 mètres d'une personne contaminée pendant 1 heure ou plus, OU
- Vous avez été face à une personne contaminée pendant plus de 15 minutes, OU
- Vous avez pris soin d'une personne contaminée sans être protégé ou vous ne vous êtes pas protégé convenablement, OU
- Vous avez été en contact direct avec les sécrétions d'une personne contaminée (c-à-d qu'elle vous a toussé ou éternué dessus).

Contact Indirect

Le Contact Indirect prend en compte les situations suivantes :

- Vous n'avez eu aucun contact physique (ex : serrer la main) ET n'avez pas été à 2 mètres d'une personne contaminée pendant plus d'1 heure, OU
- Votre contact avec la personne contaminée était temporaire, c'est-à-dire que vous êtes juste passé à côté d'elle ou étiez dans la même pièce ou le même endroit brièvement.

Personne Intermédiaire

Toute personne avec qui vous avez eu toute sorte de contact et qui a elle même été en contact avec un Cas Potentiel ou Confirmé.

Définitions Clés (suite)

Autorité de Santé Locale

Une Autorité de Santé Locale est l'autorité du gouvernement du pays, ou de la ville, dans lesquels le bureau est basé. Elle est responsable du suivi des cas de COVID-19 et de communiquer les directives et réglementations concernant le COVID-19.

Pays	Autorité de Santé Locale	Contact
Sierra Leone	Ministère de la Santé et de l'Assainissement Direction de la Sécurité Sanitaire et des Urgences	117 (Numéro d'urgence du Ministère de la Santé et de l'Assainissement) (http://dhse.gov.sl/)
Liberia	Institut de la Santé Publique Nationale du Liberia, Ministère de la Santé	4455 (Numéro d'urgence de l'Institut de la Santé Publique Nationale du Liberia) (https://nationalphil.org/)
Côte d'Ivoire	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	143 ou 101 (http://www.sante.gouv.ci/)

Désinfectants Approuvés

Toutes les solutions désinfectantes ne sont pas efficaces contre le COVID-19. Les Désinfectants Approuvés sont ceux qui sont considérés comme étant efficaces face au COVID-19 par une autorité du gouvernement. En ce qui concerne ce document, les Désinfectants Approuvés sont ceux cités dans la liste de [Environmental Protection Agency](#) (l'Agence de Protection Environnementale) des Etats-Unis. D'autres listes fournies par d'autres agences gouvernementales ou autorités médicales peuvent être consultées.

Aseptiser

Le fait d'Aseptiser consiste à appliquer un Désinfectant Approuvé sur une surface fréquemment touchée, il peut s'agir d'un véhicule, d'un bureaux ou de tout autre type de surface. En suivant le mode d'emploi (généralement indiqué sur la bouteille). Le fait d'Aseptiser consiste généralement à pulvériser un produit sur une surface et à l'essuyer avec un torchon ou une serviette en papier propre.

Desinfecter

Le fait de Désinfecter consiste à appliquer un Désinfectant Approuvé sur une surface fréquemment touchée tout en s'assurant que le "temps de contact" (la durée pendant laquelle la surface devrait être mouillée) correspond à celui indiqué par le fabricant, ou dans le [profile EPA](#). Des instructions détaillées sur la manière de Désinfecter sont disponible [ici](#).

Définitions Clés (suite)

	<u>Auto-Surveillance</u>	<u>Auto-Isolément</u>
Avez vous des Symptômes ?	Non	Oui
Pouvez-vous être au Travail ?	Oui	Non
Conditions	<p>L'Auto-Surveillance c'est :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se surveiller pendant 14 jours pour détecter un ou plusieurs Symptômes du COVID-19. • Vaquer à ses occupations tout en évitant les endroits fréquentés, et en augmentant la distance de sécurité entre vous et les autres autant que possible. • Appeler son responsable et lui dire immédiatement si vous développez des Symptômes. • Suivre les Directives sur l'Hygiène • S'assurer de respecter l'hygiène respiratoire (c-à-d tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir en papier, se laver/sedésinfecter les mains après) 	<p>L'Auto-Isolément c'est rester à la maison lorsque vous présentez des Symptômes du COVID-19 et éviter tout contact avec d'autres personnes afin d'empêcher la propagation du virus.</p> <p>Limiter votre contact avec les autres</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ne pas quitter la maison sauf nécessité absolue (pour des raisons médicales) • Ne pas se rendre au travail, dans des espaces publics ou utiliser les transports en commun (taxis, bus,...) • S'arranger, dans la mesure du possible, à avoir sa nourriture et ses provisions livrées devant sa porte afin de limiter tout contact. • Si possible, dormir et prendre sa douche dans des endroits séparés du reste des personnes vivants dans la maison. • Si vous devez être en contact avec d'autres personnes, respecter la distance de sécurité de 2 mètres minimum. • Garder les échanges brefs et porter un masque. • Éviter tout contact avec des personnes qui ont des maladies chroniques et/ou un système immunitaire faible • Éviter tout contact avec les animaux de compagnie si vous vivez avec d'autres personnes susceptibles de les toucher <p>Garder ses mains propres</p> <ul style="list-style-type: none"> • Éviter de toucher ses yeux, sa bouche et son nez • Tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir en papier • Éviter de contaminer des zones, surfaces ou objets communs (télécommandes, téléphones,...) et les nettoyer régulièrement • Ne pas partager ses effets personnels (brosse à dents, serviette, lit, draps, appareils électroniques,...) avec d'autres personnes • Aseptiser et Désinfecter régulièrement les surfaces de la maison

Plan d'actions pour la continuité des activités dans le contexte du COVID-19

Objectif

Un transport fiable et sécurisé est indispensable pour nos partenaires, surtout ceux qui fournissent un soutien et des services essentiels dans le cadre de la réponse au COVID-19. En cas d'urgences, nos clients pourront compter sur nous pour les transporter dans n'importe quel scénario.

Ce qui suit est un résumé des éléments du plan d'action de Flash Vehicles pour assurer la continuité des activités dans le contexte du COVID-19.

- **Désigner un adjoint** – En cas d'infection ou d'incapacité de l'ultime décisionnaire, un autre membre de l'équipe doit être désigné pour le remplacer. Cette personne devra être basée dans le pays et recevra la même formation que l'ultime décisionnaire. Communiquer la fonction, le rôle et les contacts de l'adjoint à toute l'organisation et au siège social.
- **S'assurer d'obtenir les autorisations nécessaires en avance** – Travailler avec les clients et les autorités pour obtenir en avance toutes les autorisations et permis nécessaires pour travailler et circuler en prévision d'un confinement total ou de la décision de fermer toutes les activités non indispensables.
- **Mettre en place un protocole de travail à domicile / télétravail chaque fois que cela est possible** – Pour certaines fonctions, travailler de la maison peut être une bonne option. S'assurer que ces fonctions sont bien définies et que le personnel est suffisamment équipé pour le travail à distance (ordinateurs portables, connexion internet, crédit de communication, "power Bank", etc...).
- **Lorsque le travail à domicile / télétravail n'est pas possible, assurer un transport sécurisé de la maison au bureau et retour** – Certaines fonctions nécessitent une présence physique au bureau ou pour les contrats (chauffeurs). Pour le transport de tout le personnel, des dispositions doivent être prises afin d'assurer la distance barrière (min 1 mètre) pendant le trajet du bureau à la maison et retour. Pour les propriétaires de véhicules ou ceux qui ont accès à un véhicule, une formation au nettoyage et à la désinfection des véhicules ainsi qu'au nombre maximum de passagers est requise. Pour le personnel dépendant des transports en commun, mettre en place l'utilisation des voitures du bureau avec les chauffeurs.
- **Garantir une distance d'au moins un mètre entre les personnes au bureau (Zéro contact rapproché)** – Le COVID-19 se transmettra facilement au sein d'une population si la distance de sécurité n'est pas respectée. Garantir un environnement de travail qui assure zéro contacts rapprochés de manière à minimiser le risque d'auto-confinement de tout le personnel en même temps.

Plan d'actions pour la continuité des activités dans le contexte du COVID-19 (suite)

- **Etablir une équipe de crise au bureau** – Il peut devenir difficile, voire impossible pour l'équipe d'accéder au bureau (expl : fermeture des routes, confinement total, fermeture des activités non essentielles). Chaque bureau doit définir en avance l'équipe de crise qui va s'installer dans les locaux et/ou y vivre sans préavis (chaque bureau dispose d'un espace de vie sommaire). Il faudra prévoir des provisions (de l'eau, des bougies, des torches, des piles, etc...) pour un minimum de 30 jours. L'équipe de crise devra assurer les missions critiques qui ne peuvent pas être assurées à distance. Elle comprendra : un chauffeur / mécanicien, un membre de la sécurité et une personne des opérations.
- **Former continuellement et tester le personnel sur les procédures de communication** – S'assurer que tout le personnel reçoit des rappels sur la formation aux procédures de communication et de signalisation des urgences, ainsi que les protocoles d'utilisation des téléphones satellites si nécessaire.

Recommandations pour une hygiène saine

Qu'est ce que le COVID-19 ?

Le COVID-19 est un nouveau virus respiratoire qui se répand principalement entre les personnes.

Quels en sont les symptômes ?

Les symptômes du COVID-19 ressemblent à ceux d'une grippe. Les plus communs sont :

- Fièvre
- Toux Sèche
- Essoufflements ou douleur au niveau de la poitrine

Nez bouchés, nez qui coule et mal de gorge sont d'autres symptômes observés.

Les symptômes peuvent apparaître jusqu'à 14 jours après l'exposition au virus. Ils sont généralement légers et commencent graduellement.

Comment le COVID-19 se propage -t-il ?

Les autorités estiment que le virus se propage :

- Quand on inhale des gouttes émises lorsqu'un individu à proximité (2 mètres) tousse ou éternue
- Quand on touche son visage ou sa bouche avec des mains non lavées.

Comment se protéger et protéger les autres du COVID-19

Les Directives de Sécurité et d'Hygiène suivantes doivent être suivies à tout moment par l'équipe. Visiteurs, client et autres doivent être fortement encouragés à suivre le protocole ci-dessous.

- **Se laver les mains fréquemment** et minutieusement avec de l'eau et du savon et utiliser un gel hydroalcoolique chaque fois que cela est possible
- **Garder ses distances.** Toujours s'assurer qu'il y a au minimum 1 mètre à 1 mètre et ½ entre les autres et soi même, surtout ceux qui toussent et éternuent
- **Eviter tout contact physique**, ne pas serrer de mains, ne pas embrasser
- **Eviter de toucher** ses yeux, son nez et sa bouche car c'est l'une des manières principales de contracter le virus.
- **Eviter les endroits publics** et trop peuplés où la probabilité d'être en Contact Direct avec d'autres personnes est forte
- **Avoir une hygiène respiratoire correcte**, ce qui veut dire couvrir sa bouche et son nez avec un mouchoir en papier ou le creux de son coude au moment de tousser ou d'éternuer. Jeter immédiatement le mouchoir après

Créer un espace de travail sûr

En plus des Directives de Sécurité et d'Hygiène, les directives suivantes doivent être considérées afin d'assurer que les bureaux restent des lieux sûrs.

- **Mettre en place impérativement des points où se laver/se désinfecter les mains** à l'entrée des bureaux et des bâtiments.
- **Rendre disponibles Gels hydroalcooliques, mouchoirs en papier, savon et serviettes jetables** partout dans les bureaux.
- **Exiger le maintien de la distance de sécurité** entre les membres de l'équipe et avec les clients c'est-à-dire ZERO CONTACT PHYSIQUE (serrer les mains,...)
- **Configurer les bureaux** (réaménagement des bureaux, zones d'attente des chauffeurs ou autres au sein desquelles est maintenue une distance de 2 mètres minimum entre chaque personne) afin de permettre le moins de Contact Direct possible
- **S'assurer qu'il n'y a aucun Contact Direct** lors des réunions et continuer à sensibiliser et renforcer les politiques à ce sujet.
- **Renforcer les procédures de nettoyage** mise en place, c-à-d aseptiser quotidiennement toutes les zones fréquemment touchées (bureaux, tiroirs, poignées de porte, interrupteurs, ordinateurs, téléphones,...)
- **Faciliter le travail à domicile** ou/et la possibilité de rester à la maison en alerte en cas de mission, en particulier pour les chauffeurs.
- **Réduire autant que possible les déplacements** de la maison vers le bureau et retour lorsqu'il n'y a pas de mission confirmée ou lorsque cela n'est pas nécessaire.
- **Augmenter l'affichage et la communication interne** par l'utilisation de posters et autres affiches dans les locaux et dans les voitures. Toute autre méthode (mails, notes de services, messages de diffusion,...) dans le but de faciliter la communication sur tous les sujets liés au COVID-19.

Créer un espace de travail sûr (suite)

- **Communiquer clairement l'exigence de signaler l'apparition de symptômes par téléphone ou autres moyens de communication à distance.** Les employés doivent savoir comment et à qui signaler l'apparition des symptômes
- **Encourager le signalement de l'apparition de symptômes peut s'avérer difficile.** Communiquer l'importance de signaler les symptômes dès les premières apparitions et prévoir d'expliquer clairement aux employés le soutien qu'ils recevront en cas de mise en auto-confinement ou en quarantaine (expl. : soutien financier, protection de l'emploi, livraison de provisions, etc...).
- **Mettre en place des groupes de communication afin d'informer les employés à distance des principaux développements.** Mettre en place des groupes WhatsApp, sms et autres tels que Twilio ou Nexmo (options souvent préférables pour l'ensemble de l'équipe lorsqu'un grand nombre n'a pas d'adresse e-mail professionnelle).

Recommandations pour la gestion des véhicules dans le contexte du COVID-19

- **Renforcer le nettoyage quotidien des voitures**, c'est-à-dire aseptiser les zones fréquemment touchées (tableaux de bord, poignées de porte, repose-tête, ceintures, volant, levier de vitesse, frein à main,...). Dans la mesure du possible, toutes les voitures seront équipées de gel hydroalcoolique pour les mains, de mouchoirs en papier et de lingettes désinfectantes afin de faciliter le nettoyage entre chaque mission.
- **Limiter le nombre de passagers dans un véhicule afin de s'assurer qu'il n'y a pas de Contact Direct entre chauffeur et passagers.** Cela signifie qu'aucun passager n'est autorisé à l'avant du véhicule et que deux personnes maximum peuvent être à l'arrière en même temps. Dans les voitures possédant une troisième rangée de sièges, un seul passager supplémentaire est autorisé. Les fenêtres doivent être légèrement ouvertes à tout au long du trajet.
- **Mettre en place des méthodes de suivi de l'historique des passagers, véhicules et chauffeurs** tels que les registres ou carnets de bords, des applications de suivi et d'autres méthodes de tracking. Dans le cas où les passagers sont externes à la société, s'assurer d'avoir leurs contacts. Conserver cette information pendant au moins 30 jours.
- **Proposition d'équipement des véhicules dans le contexte du COVID-19 :**
 - Grande bouteille de gel hydroalcoolique (minimum 70% d'alcool)
 - Lingettes désinfectantes ou bouteille de désinfectant avec des serviettes en papier
 - Plusieurs sacs poubelles à la disposition des passagers et du chauffeur
 - Plusieurs paires de gants jetables
 - Posters de guide pour une hygiène sûre visibles pour les passagers et les chauffeurs

Recommandations pour le ménage et le nettoyage dans le contexte du COVID-19

- Le personnel responsable de désinfecter une surface ou un véhicule suite à un cas potentiel ou confirmé de COVID-19 doit **impérativement porter des gants jetables** au moment de la désinfection et **se laver les mains** avec de l'eau et du savon lorsque la tâche est terminée.
- Le personnel en charge des tâches de nettoyage et assainissement **doit se laver les mains** une fois la tâche terminée. Le personnel en charge du nettoyage doit porter des gants jetables s'ils sont disponibles.
- Trucs et astuces pour le nettoyage et la désinfection :
 - Toujours nettoyer une surface avant de procéder à la désinfection.
 - Toujours commencer par les surfaces les moins sales et les moins fréquemment touchées et évoluer vers les surfaces les plus sales et les plus souvent touchées
 - Il est préférable d'utiliser des chiffons jetables ou en papier et de tout jeter juste après l'utilisation. Si les chiffons jetables ne sont pas disponibles, changer les chiffons réutilisables fréquemment. Rincer les chiffons réutilisables avec du désinfectant, et sécher au soleil.
- Pour réussir la désinfection, le désinfectant doit être maintenu liquide et humide sur la surface à désinfecter:
 - Pour atteindre le temps de contact nécessaire pour la désinfection, vous devrez appliquer le désinfectant plusieurs fois. Par exemple, si 5 minutes sont nécessaires et que votre produit sèche après 2 minutes, vous aurez besoin d'appliquer le produit 3 fois 2 minutes.
 - Pour des surfaces difficiles telles que les claviers, envisagez d'humecter totalement le chiffon en papier jetable et ensuite placer le chiffon sur le clavier.

**Que faire si un employé développe des
symptômes de COVID-19 ?**

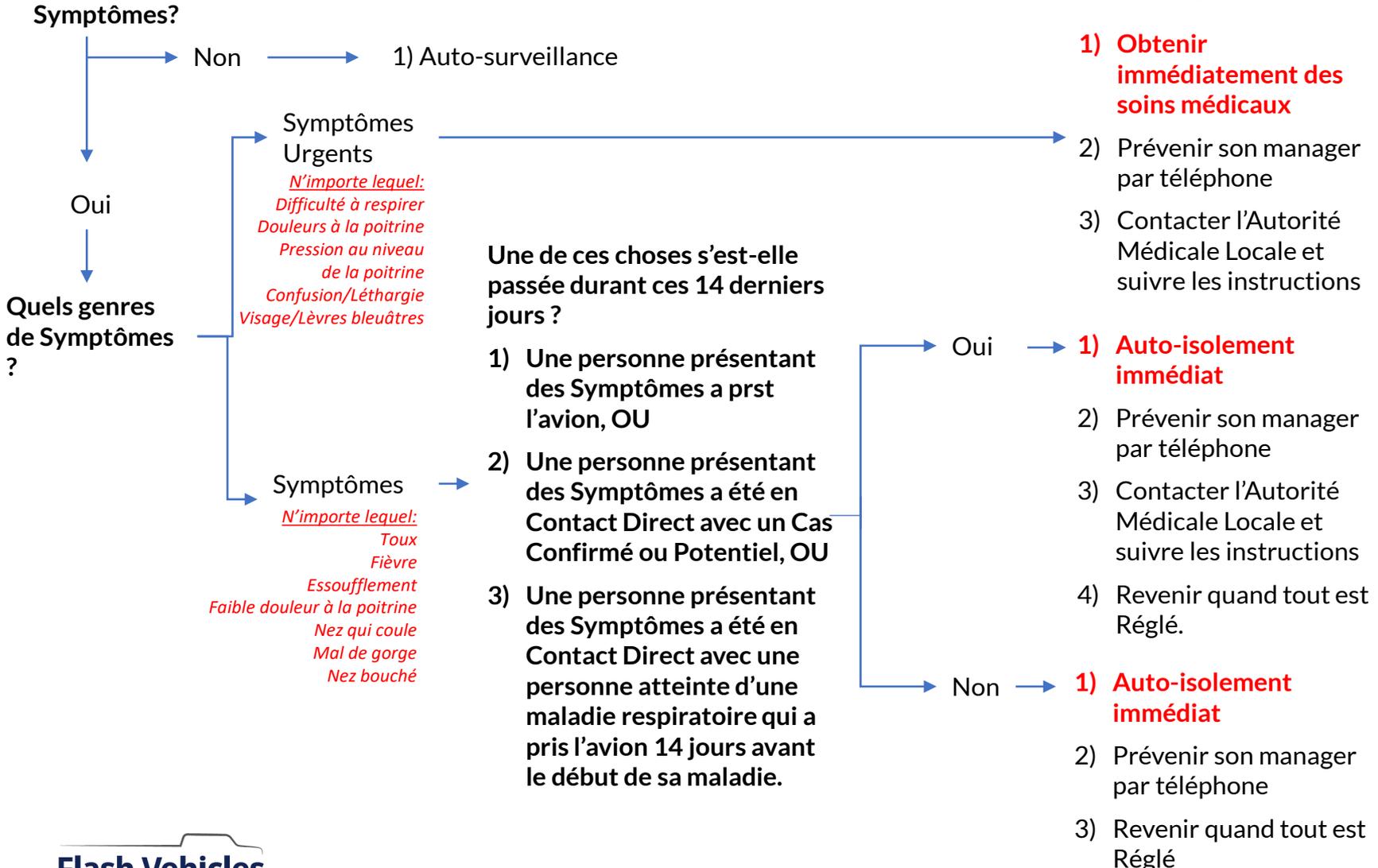
Note sur la procédure qui suit

- **Conformez-vous aux directives des autorités de santé publique** car elles peuvent être différentes des recommandations contenues dans ce document. Ces dernières sont par nature générales. Prenez connaissance des obligations de votre organisation conformément aux lois et aux règles instituées par les autorités de santé publique.
- **Sur la base des définitions / standards de Santé Publique Canada** : les critères d'auto-confinement et de signalement des symptômes ont été adaptés pour être plus contraignants que ceux mis en place par l'Agence de Santé Publique du Canada concernant le COVID-19. Nous avons aussi utilisé d'autres sources telles que l'OMS, CDC (Centre de Contrôle des Maladies) et elles sont précisées dans ce document.
- **L'approche doit être une réévaluation permanente de la situation en fonction des évolutions.**
 - Notre préalable est que la méthodologie développée ici se base sur notre compréhension que le COVID-19 se manifeste souvent par des symptômes identiques à ceux des maladies respiratoires communes telles que le rhume.
 - La méthodologie a pour but l'identification de facteurs pouvant indiquer un risque accru qu'une personne ait pu contracter le COVID-19.
 - Cette méthodologie ne sera plus appropriée si le COVID-19 évolue vers une transmission communautaire.
 - Il sera nécessaire de réévaluer la méthodologie qui suit en fonction des développements dans votre pays et en concertation avec les autorités de santé publique.

Que faire si un membre de l'équipe développe des symptômes du COVID-19 ?

Les symptômes du COVID-19 sont similaires à ceux d'une grippe et sont légers, au début, et progressifs. Tous les membres de l'équipe devraient s'auto-surveiller durant la période d'apparition des Symptômes. La procédure à suivre est déterminée par les réponses aux questions suivantes.

Actions à prendre



Suivi du manager après la prise de connaissance des Symptômes d'un membre de l'équipe

Commencer ici

Qu'est-ce qui a été signalé au Manager ?

Cas Confirmé

(c-à-d une personne dont le test du COVID-19, fourni par une autorité médicale, s'est avéré positif. Dans de nombreux cas, un Cas Confirmé aura déjà été signalé comme Cas Potentiel avant, mais il est possible qu'un chauffeur revenant de week end, ou de vacances, présente des Symptômes de Cas Confirmé)

Symptômes (Cas Potentiel)

Le Cas Confirmé est-il un chauffeur?

Oui

- 1) Identifier les Contacts Directs entre membres de l'équipe
- 2) Identifier tous les passagers que le chauffeur a conduit de 48 heures avant que les Symptômes ne soient signalés au début de l'auto-isolément et prévenir les concernés en utilisant le modèle approprié (voir Annexes)

1(a) Ordonner à toute personne qui a été en Contact Direct de s'auto-isoler

1(b) Désinfecter immédiatement tous les véhicules utilisés par le chauffeur durant les 4 derniers jours.

Non

- 1) Identifier les Contacts Directs entre membres de l'équipe
- 2) Prévenir les personnes (clients, consultants) qui ont été en Contact Direct en utilisant le modèle approprié (voir Annexes)
- 3) Ordonner à tous ceux qui ont été en Contact Direct de s'Auto-Isoler
- 4) Désinfecter immédiatement l'espace de travail de la personne contaminée et celui de ceux qui ont été en Contact Direct.

Une de ses choses s'est-elle passée durant ces 14 derniers jours ?

- 1) Une personne présentant des Symptômes a pris l'avion, OU
- 2) Une personne présentant des Symptômes a été en Contact Direct avec un Cas Confirmé ou Potentiel, OU
- 3) Une personne présentant des Symptômes a été en Contact Direct avec une personne, atteinte d'une maladie respiratoire, qui a pris l'avion 14 jours avant le début de sa maladie.

Oui

Le Cas Potentiel est-il un chauffeur?

Non

Oui

Non

- 1) Identifier les Contacts Directs entre membres de l'équipe
- 2) Ordonner explicitement aux personnes qui ont eu des Contacts Directs de s'Auto-Surveiller
- 3) Désinfecter immédiatement son espace de travail et l'espace de travail des personnes qui ont eu des Contacts Directs. Si un chauffeur fait parti de ces personnes, Désinfecter toutes les voitures qu'il/elle a utilisées durant les 4 derniers jours

- 1) Identifier les Contacts Directs entre membres de l'équipe et avec les clients
- 2) Prévenir les personnes qui ont été en Contact Direct en utilisant le modèle approprié (voir Annexes)
- 3) Ordonner à tous ceux qui ont été en Contact Direct de s'Auto-Isoler
- 4) Désinfecter immédiatement l'espace de travail de la personne contaminée et celui de ceux qui ont été en Contact Direct.
- 5) Demander à l'individu présentant des Symptômes de faire le test du COVID-19 (si il est disponible)

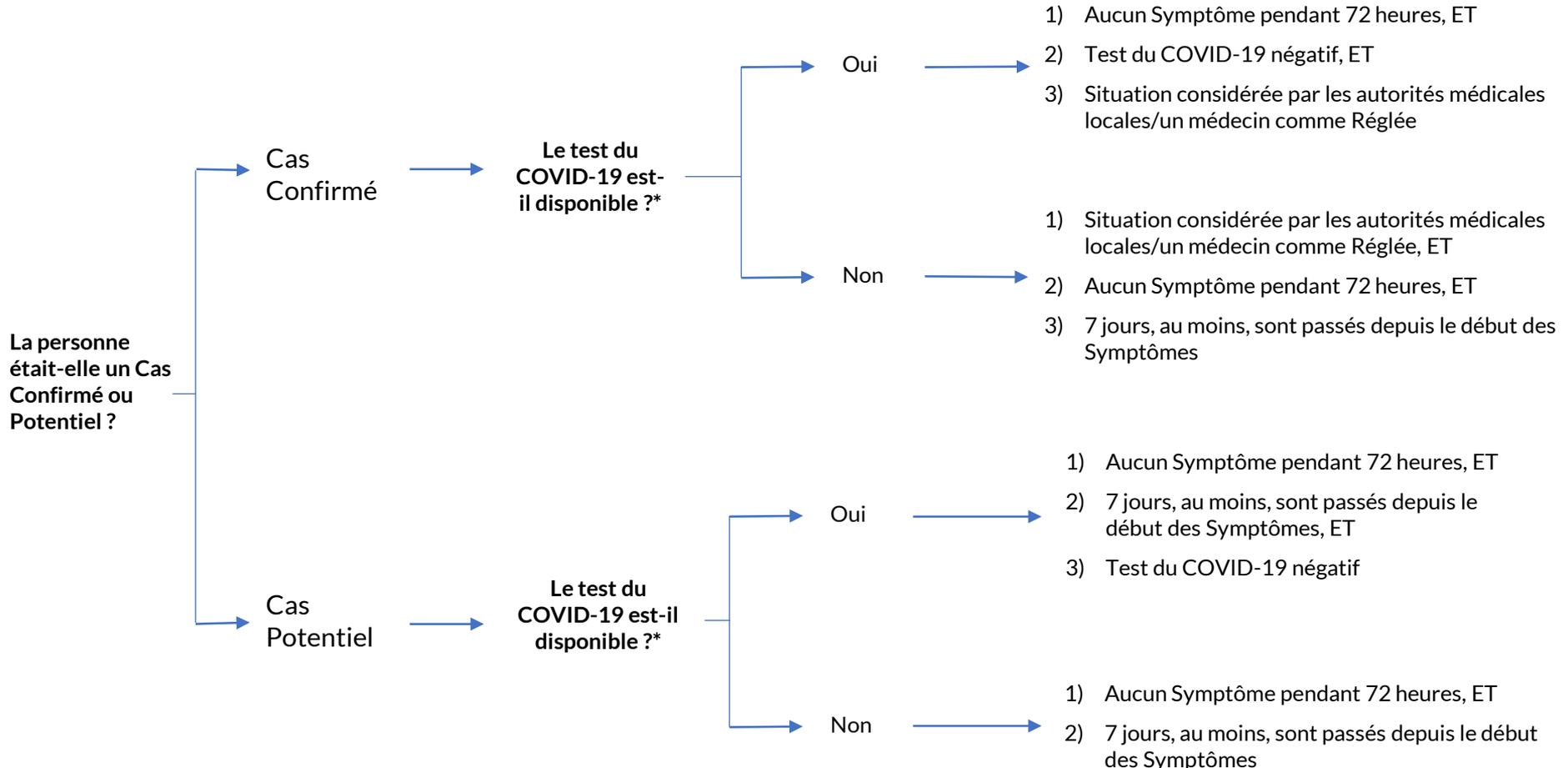
- 1) Identifier les Contacts Directs entre membres de l'équipe et avec les passagers
- 2) Prévenir les passagers qui ont été en Contact Direct en utilisant le modèle approprié (voir Annexes)
- 3) Ordonner à tous ceux qui ont été en Contact Direct de s'Auto-Isoler
- 4) Désinfecter immédiatement l'espace de travail de la personne contaminée et celui de ceux qui ont été en Contact Direct.
- 5) Demander à l'individu présentant des Symptômes de faire le test du COVID-19 (si il est disponible)

À quel moment un employé peut – il revenir au travail sans risque ?

Les directives récentes des autorités de santé publique indiquent que les personnes atteintes du COVID-19 sont plus contagieuses au début de l'apparition des Symptômes. Sauf autres complications, 48 heures après la fin des symptômes les personnes atteintes du virus ne devraient plus être contagieuses.

Conditions pour un retour possible

Tous les critères doivent être respectés



Source: Adapté du [CDC](#), mise à jour le 19 mars 2020.

**L'expérience des pays Occidentaux nous montre que malgré le fait que les tests du COVID-19 soient disponibles, ils ne sont pas accessibles à ceux dont le test a déjà été positif et/ou ceux qui ne répondent pas à certains critères. Il se peut aussi qu'ils ne soient pas disponibles aussi rapidement ou facilement, que voulu. Le Directeur Général doit prendre en compte les exigences locales et décider de la nécessité, ou non, d'exiger qu'un test soit effectué avant la reprise du travail.*

**Exposition au COVID-19
(Cas Confirmé ou Potentiel)**

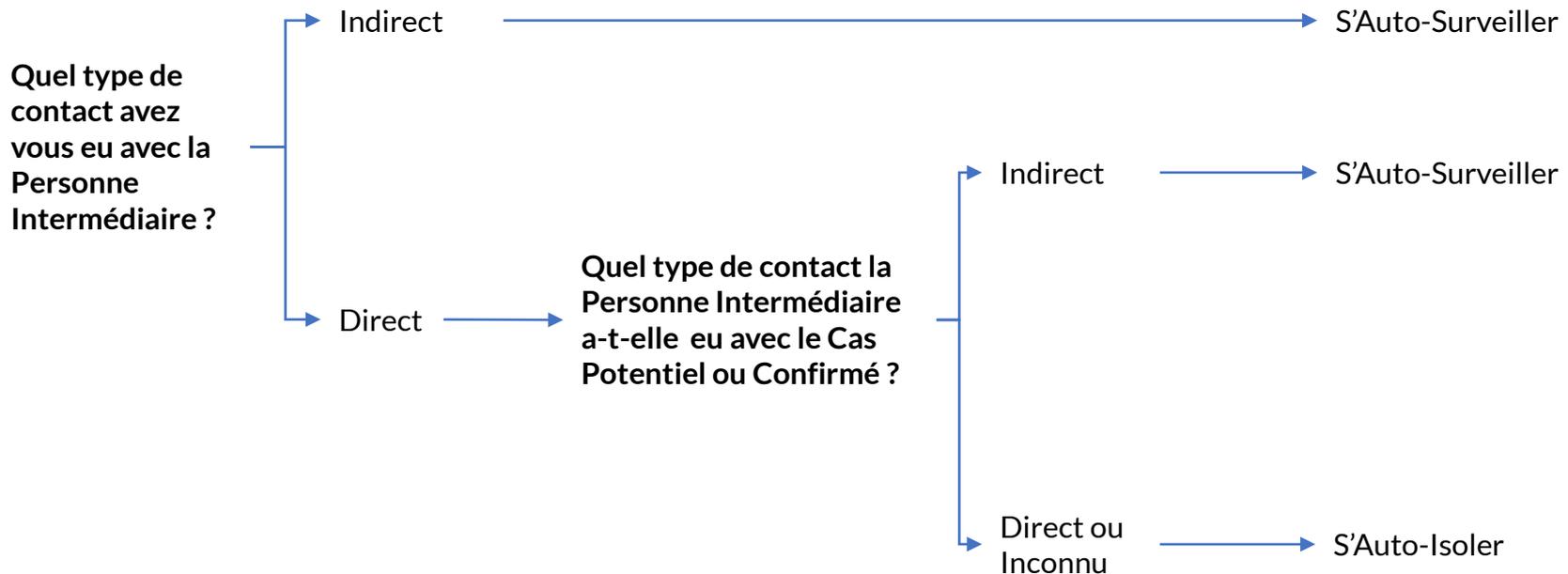
Que faire si vous avez été en Contact Direct avec un Cas Potentiel ou Confirmé de COVID-19 (mais vous n'avez pas de Symptômes) ?

Niveau de Risque	Quel type de contact ?	Mesures à prendre
Elevé	<p>Contact Direct</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vous vivez avec la personne, OU • Vous avez été à 2 mètres de la personne pendant 1 heure ou plus, OU • Vous étiez face à la personne pendant plus de 15 minutes, OU • Vous avez pris soin de la personne sans vous protéger convenablement au préalable, OU • Vous avez été en contact direct avec des sécrétions contagieuses de la personne (c-à-d qu'elle vous a toussé ou éternué dessus) 	<p>S'Auto-Isoler</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévenir immédiatement le bureau par téléphone - <u>Ne pas se déplacer</u> • Travailler de la maison pendant 14 jours à partir du dernier jour de contact avec la personne • Suivre les Directives sur l'Hygiène • Surveiller l'apparition des Symptômes, surtout la fièvre et les Symptômes respiratoires comme la toux ou l'essoufflement • Si des Symptômes se développent, s'isoler à la maison le plus rapidement possible et contacter les autorités médicales locales pour des informations plus précises
Moyen	<p>Contact Indirect</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vous n'avez pas eu de contact physique (ex: serrer la main) ET vous avez été à plus de 2 mètres d'elle pendant plus d'1 heure, OU • Votre contact avec la personne contaminée était temporaire, c'est-à-dire que vous êtes juste passé à côté d'elle ou étiez dans la même pièce ou le même endroit brièvement 	<p>S'Auto-Surveiller</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévenir immédiatement le bureau par téléphone <u>avant de venir au travail</u>. Des instructions vous seront communiquées concernant la nécessité, ou non, de s'auto-isoler (si c'est nécessaire, suivre les instructions ci dessus), de travailler de la maison ou de venir au bureau. • Suivre les Directives sur l'Hygiène • Surveiller l'apparition des Symptômes pendant 14 jours minimum, surtout la fièvre et les Symptômes respiratoires comme la toux ou l'essoufflement • Si des Symptômes se développent, s'isoler à la maison le plus rapidement possible et contacter les autorités médicales locales pour des informations plus précises

Que faire si vous avez été en Contact Indirect avec un Cas Potentiel ou Confirmé de COVID-19 (mais vous n'avez pas de Symptômes) ?

En d'autres termes, vous n'avez eu aucun contact avec un Cas Potentiel ou Confirmé, mais avez été en contact avec quelqu'un d'autre, une Personne Intermédiaire, qui, elle, a été en contact avec un Cas Potentiel ou Confirmé. La procédure à suivre est déterminée par les réponses aux questions suivantes.

Mesures à Prendre



Annexes

Objet: Contact avec un Cas Confirmé de COVID-19

Cher [nom],

Je vous envoie ce mail par précaution, car l'un de nos [chauffeur, employé] a été diagnostiqué du Coronavirus (COVID-19) à [insérer l'hôpital/clinique le [insérer date du diagnostic]].

Nos registres montrent que vous [avez été pris en charge par ce chauffeur/ avez croisé cet employé] le [insérer la date et l'heure ici].

Le [chauffeur/employé] a signalé ses symptômes le [insérer la date du signalement des symptômes]. Suite à cela, notre protocole concernant le COVID-19 a été suivi. Le [chauffeur/employé] est actuellement en auto-isolement.

Nous vous recommandons de contacter immédiatement une autorité médicale locale afin de recevoir des instructions précises sur la procédure à suivre.

A notre connaissance, les autorités médicales locales recommandent un auto-isolement ou une auto-surveillance de 14 jours, selon la nature du contact, afin de détecter l'apparition possible de symptômes, suite au contact d'un cas confirmé de COVID-19. Les symptômes du COVID-19 sont semblables à ceux d'une grippe et apparaissent généralement 2 à 14 jours après l'exposition. Ceux-ci incluent (mais ne se limitent pas) à : fièvre, toux sèche, fatigue et essoufflement. Vous pouvez vous renseigner d'avantage [ici](#) et [ici](#).

Nous comprenons que la situation est difficile et nous mettons à votre disposition afin de vous soutenir au mieux. Il serait peut être utile de préciser à votre équipe médicale qu'elles étaient les précautions mises en place au moment de votre contact avec notre [chauffeur/employé] :

[INSTRUCITON: sélectionner les protocoles qui s'appliquent]

- [Aseptisation quotidienne de nos voitures, y compris les surfaces fréquemment touchées, avec un désinfectant approuvé.]
- [Limitation du nombre de passagers dans nos voitures afin de s'assurer qu'une distance de sécurité est instaurée.]
- [Présence de désinfectants, composés d'au moins 70% d'alcool, dans tous nos véhicules et nos espaces de travail et lavage/désinfection des mains fréquent des membres de l'équipe.]
- [Contrôle obligatoire et quotidien des membres de l'équipe destiné à détecter de possibles symptômes, accompagné de protocoles d'auto-surveillance ou auto-isolement.]
- [Postes obligatoires de désinfection/lavage des mains, et prise de température à l'entrée de nos établissements.]
- [Aucun contact direct autorisé, ce qui renforce le respect d'une distance de sécurité sociale.]
- [Des politiques, communications et formations, mise en place par la société, pour familiariser l'équipe aux procédures concernant le COVID-19. Celles ci sont mise à jour régulièrement.]

Ces mesures étant prises en s'appuyant sur les directives des autorités médicales, nous souhaitons qu'elles ont été efficaces à la limitation des risques d'exposition au COVID-19. Des informations supplémentaires sur le virus sont disponibles sur des sites de sources fiables tels que :

- [Africa Centres for Disease Control and Prevention](#)
- [Organisation Mondiale de la Santé](#)
- [United States Centres for Disease Control and Prevention](#)

Encore une fois, je reconnais que ces informations sont préoccupantes. C'est pourquoi je vous appellerai, suite à ce mail, afin de pouvoir échanger de vive voix sur les questions ou inquiétudes que vous pourriez avoir.

Cordialement,

[nom du principal décisionnaire]

Annexe B : Avis aux Clients sur le Contact Direct avec un Cas Potentiel

Objet: Contact avec un Cas Potentiel de COVID-19

Cher [nom],

Je vous envoie ce mail par précaution, car l'un de nos [chauffeur/ employé] avec qui vous avez eu récemment des contacts a développé des symptômes du coronavirus (COVID-19).

Nos registres montrent que vous [avez été pris en charge par ce chauffeur/ avez croisé cet employé] le [insérer la date et l'heure ici]. Le [chauffeur/employé] a signalé ses symptômes le [insérer la date du signalement des symptômes]. Suite à cela, notre protocole concernant le COVID-19 a été suivi. Le [chauffeur/employé] est actuellement en auto-isolement.

Au moment de la rédaction du présent document, nous ne savons pas si le [chauffeur / membre du personnel] a contracté COVID-19. Si ces informations deviennent disponibles, nous vous en informerons immédiatement.

Nous vous recommandons de contacter immédiatement une autorité médicale locale afin de recevoir des instructions précises sur la procédure à suivre.

A notre connaissance, les autorités médicales locales recommandent un auto-isolement ou une auto-surveillance de 14 jours, selon la nature du contact, afin de détecter l'apparition possible de symptômes, suite au contact d'un cas confirmé de COVID-19. Les symptômes du COVID-19 sont semblables à ceux d'une grippe et apparaissent généralement 2 à 14 jours après l'exposition. Ceux-ci incluent (mais ne se limitent pas) à : fièvre, toux sèche, fatigue et essoufflement. Vous pouvez vous renseigner d'avantage [ici](#) et [ici](#).

Nous comprenons que la situation est difficile et nous mettons à votre disposition afin de vous soutenir au mieux. Il serait peut être utile de préciser à votre équipe médicale qu'elles étaient les précautions mises en place au moment de votre contact avec notre [chauffeur/employé] :

[INSTRUCITON: sélectionner les protocoles qui s'appliquent]

- [Aseptisation quotidienne de nos voitures, y compris les surfaces fréquemment touchées, avec un désinfectant approuvé.]
- [Limitation du nombre de passagers dans nos voitures afin de s'assurer qu'une distance de sécurité est instaurée.]
- [Présence de désinfectants, composés d'au moins 70% d'alcool, dans tous nos véhicules et nos espaces de travail et lavage/désinfection des mains fréquent des membres de l'équipe.]
- [Contrôle obligatoire et quotidien des membres de l'équipe destiné à détecter de possibles symptômes, accompagné de protocoles d'auto-surveillance ou auto-isolement.]
- [Postes obligatoires de désinfection/lavage des mains, et prise de température à l'entrée de nos établissements.]
- [Aucun contact direct autorisé, ce qui renforce le respect d'une distance de sécurité sociale.]
- [Des politiques, communications et formations, mise en place par la société, pour familiariser l'équipe aux procédures concernant le COVID-19. Celles ci sont mise à jour régulièrement.]

Ces mesures étant prises en s'appuyant sur les directives des autorités médicales, nous souhaitons qu'elles ont été efficaces à la limitation des risques d'exposition au COVID-19. Des informations supplémentaires sur le virus sont disponibles sur des sites de sources fiables tels que :

- [Africa Centres for Disease Control and Prevention](#)
- [Organisation Mondiale de la Santé](#)
- [United States Centres for Disease Control and Prevention](#)

Encore une fois, je reconnais que ces informations sont préoccupantes. C'est pourquoi je vous appellerai, suite à ce mail, afin de pouvoir échanger de vive voix sur les questions ou inquiétudes que vous pourriez avoir.

Cordialement,

[nom du principal décisionnaire]

Annexe C: Recommandations pour une solution désinfectante à base d'eau de javel

Informations de base

- Pour avoir une bonne solution à base d'eau de javel et d'eau, il faut faire le mélange quotidiennement
- Pour une désinfection du COVID-19, il faut laisser la solution sur la surface pendant 5 minutes au moins
- Nettoyer la surface avant de désinfecter

Composants

- 3% d'eau de javel (solution de Sodium Hypochlorite)
- Eau
- Récipient de mélange, bouteille avec pulvérisateur (idéal)

Concentration et mélange

- 20 ml (4 cuillères à café) d'eau de javel + 1 litre d'eau water, OU
- 100ml (7 cuillères à soupe) d'eau de javel + 5 litres d'eau

Efficacité et sécurité

- **Ne jamais, mélanger l'eau de javel avec d'autres produits chimiques, en particulier l'alcool, l'ammoniaque ou l'acide. Le résultat serait un gaz toxique très dangereux. Mélanger l'eau de javel uniquement avec de l'eau.**
- Faire le mélange d'eau de javel dans un endroit bien aéré et loin des rayons de soleil. Les vapeurs d'eau de javel sont toxiques pour votre appareil respiratoire. Toujours faire le mélange d'eau de javel dans un endroit bien aéré. L'eau de javel pure émet un gaz toxique en cas d'exposition au soleil. Conserver l'eau de javel dans un endroit frais, hors de l'exposition au soleil et hors de la portée des enfants.
- Eviter le contact avec les yeux. Si l'eau de javel touche vos yeux, rincez les immédiatement avec de l'eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin.
- La formule de base de l'eau de javel se détériore avec le temps. Pour être sûr de son efficacité, il faut acheter de l'eau de javel récemment produite et éviter de la garder pendant plus d'un an après la date de production.
- En cas d'utilisation d'eau de javel diluée, préparer la solution quotidiennement. Etiqueter le contenant de la solution avec la date et n'utilisez pas la solution plus de 24 heures après préparation.
- Les matières organiques rendent l'eau de javel inactive. Bien s'assurer d'enlever toute matière organique avant d'utiliser l'eau de javel pour la désinfection.